

La détection et après ?

Les 1ères étapes fondamentales de la formation de la jeune joueuse de 7/8 ans du club au niveau régional

Dates et lieux

BAR LE DUC le 15 décembre 2022

Modalités

Durée : 7 heures - supports pédagogiques remis à chaque participant

Intervenants

Sophie COURET, Responsable nationale 7/8 ans filles - Département U10

Objectifs pédagogiques

Structurer et organiser dans son club la formation des jeunes filles 7/8 ans de niveau départemental, régional.

Programme

Matin en salle :

- Accueil : présentation des stagiaires, de l'intervenant, des objectifs de la formation + présentation du département U14/U10 DTN
- Les caractéristiques du développement psychomoteur d'un enfant de 6/8 ans et les spécificités féminines à prendre en compte dans la démarche pédagogique qui en découle (détection, accueil en club, communication parents, pédagogie...).
- Les compétences à développer chez les 7/8 ans avec un focus sur les filles + les préconisations sur le programme de formation (volume entraînements, compétitions...)

Après-midi sur le court.

- Mise en place pédagogique visant à développer les objectifs prioritaires des 7/8 ans filles.
Bilan – fin de journée.

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques, présentation de supports, échanges/discussions, mises en situations professionnelles,

Pré-requis

Avoir suivi la formation « Initiateur fédéral » ou être titulaire d'un CQP Educateur tennis, d'un DEJEPS ou d'un DESJEPS

Validation

Pas de certification, présence sur la journée entière, attestation de participation délivrée en fin de formation

Inscriptions

- **Nombre de participants** : Minimum : 8
- **Clôture des inscriptions** : 15 novembre 2022

Inscription en ligne via le lien https://webquest.fr/?m=155717_5---la-detection-et-apres---les-etapes-fondamentales-de-la-jeune-joueuse---sophie-couret

Tarif

Frais pédagogiques : 200,00 €

- Les frais de déplacement et d'hébergement des stagiaires sont à la charge des participants.

Aides au financement des formations

Les stagiaires salariés de leur club peuvent bénéficier de dispositifs de prise en charge totale ou partielle des frais de formation (frais de formation professionnelle, hébergement, déplacements ...) sous condition que l'employeur ait versé la contribution légale et conventionnelle à l'OPCO. Renseignements auprès de votre employeur (salarié) ou de vos partenaires emploi et formation (auto-entrepreneur ou libéral)

Indicateurs de résultats

	2022			
<u>Nbre de stagiaires</u>	Pas de formation en 2022			
<u>Abandons</u>				
<u>Taux de réussite</u>				
<u>Taux d'échec</u>				

Contacts

- Joëlle FERRER, joelle.ferrer@fft.fr Tél 03 26 85 36 70 (le matin uniquement)

Responsables de formation

- Eric RAULIN, eric.raulin@fft.fr Tél 06 36 48 21 51

Référent handicap

- Lionel THIEBAUT, lionel.thiebaut@fft.fr Tél. : 06 52 43 86 16

Accueil des personnes porteuses de handicap : toute demande fera l'objet d'une étude personnalisée.

Vous êtes stagiaire, pour toutes demandes particulières, joindre l'Organisme de Formation de la Ligue Grand Est : formations.ligue.grandest@fft.fr